**REPUBLIQUE FRANCAISE**
**DEPARTEMENT**
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212202857-20260305-DELIB20260304-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-CONNEC

## SEANCE DU JEUDI 05 MARS 2026

**Membres du Conseil Municipal :**
en exercice : 10
présents : 07
votants : 07

Date de convocation : 27 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LE LOSTEC Rolland, Maire.

**Présents** : Mr LE LOSTEC Rolland. Mme LE BIHAN Christine. Mr CABON Gilbert. Mme LE METAYER Nadine. Mme HAYES Sylvie. Mme LE JEUNE Christine. Mr AUREGAN Pascal.

**Absents :** Mr SALMON Renzo. Mr RESCOURIO Charles. Mr GILABERT Daniel.

Mr CABON Gilbert a été nommé secrétaire.

**2026 / 03 / 04**
**Objet : Réparation de la tonnelle au FeST-BAR - Examen de devis**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la tonnelle située sur la terrasse extérieure du FeST-BAR s'est écroulée durant l'hiver et qu'il convient de la réparer. Des devis de fournitures ont été sollicités, les travaux devant être réalisés par les membres bénévoles du Comité des Fêtes.
Le Conseil Municipal examine les devis de fournitures de matériaux suivants :

- Devis de la société Armor Bois de Saint-Brieuc (22) concernant la fourniture de bois :
  Montant = 968,51 € HT soit 1 162,21 € TTC

- Devis de la Menuiserie LE VAILLANT de Neulliac (56) concernant des fournitures pour la charpente : Montant = 315,00 € HT soit 378,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide ces deux devis ci-dessus.
Ces sommes seront inscrites au budget du Commerce de l'année 2026.
Monsieur le Maire explique que ces travaux seront réalisés par les bénévoles du Comité des Fêtes.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Rolland LE LOSTEC.

MAIRIE DE ST-CONNEC

Le Secrétaire de séance,
Gilbert CABON.